

CHARTE QUALITEE DES PARTENAIRES

1° ENGAGEMENT DE SERVICE

Tous les partenaires IMOBOX s'engagent dans leurs domaines respectifs à apporter les services décrits dans l'espace partenaires du site : www.imobox.fr

2° UN CONTACT DIRECT ET PRIVILEGIE

Le Conseiller IMOBOX s'engage à apporter à ses partenaires les informations nécessaires à une prise en charge optimum du client. En contre partie les partenaires s'engagent à rappeler les clients qui lui auraient été envoyé dans un délai maximum de 48h.

3° EVALUATION AJUSTEE DUBESOIN

Les partenaires s'engagent à apporter aux clients les informations et services liés à leurs besoins et de ne pas imposer une démarche commerciale « agressives ».

4° DES PARTENAIRES DE QUALITES

Tous les partenaires IMOBOX sont connus et reconnus dans leurs domaines d'activité respective et s'engagent à agir conformément aux normes éthiques et juridiques de leurs professions.

5° GARANTIE DES ENGAGEMENTS TARIFAIRES

Les partenaires s'engagent à garantir les tarifs et offres promotionnelles indiqués sur le site : www.imobox.fr et s'engagent à avertir IMOBOX de toutes modifications tarifaires et IMOBOX s'engage à modifier les dites modifications dans les meilleurs délais.

6° SUIVI DU CLIENT TOUT AU LONG DU PROCESSUS COMMERCIAL

Les partenaires, ainsi que le conseiller IMOBOX, en charge du client, s'engagent à suivre le client tout au long du processus commercial.

7° RETRIBUTION FINANCIERE

Les partenaires sont amenés, pour certains d'entre eux, à rétribuer l'agence IMOBOX en fonction des dossiers qu'ils pourront réaliser grâce aux agences du réseau.

